

DP05 - Les Pactes Dutreil : alléger le coût fiscal des transmissions gratuites d'entreprises familiales

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit du patrimoine

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Identifier les conditions nécessaires pour bénéficier du régime fiscal des engagements Dutreil
- Mettre en place des pactes Dutreil et assurer leur suivi

Programme

1. Champ d'application des Pactes Dutreil
2. Régime ordinaire de l'article 787 B
3. Régime d'exception de l'article 787 B
4. Particularités liées aux sociétés interposées
5. Remise en cause du régime et conséquences

Public concerné

- Directeur d'association
- Directeur d'établissements de santé
- Dirigeant - Chef d'entreprise

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets)
- Evaluation d'acquisition des connaissances
- Remise d'un dossier pédagogique

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.